

MISE EN PLACE EN 4 ÉTAPES

1

PRISE DE CONTACT

Nous présentons le fonctionnement de notre Service Handicap et son cadre d'intervention. Nous recensons les besoins et attentes afin de pouvoir répondre au mieux à la demande.

3

FINALISATION ADMINISTRATIVE

L'ensemble des documents administratifs et le contrat sont finalisés, le planning est défini avec la personne accompagnée.

UNE ÉQUIPE À VOTRE SERVICE

04 99 74 37 40

servicehandicap@presenceverteservices.fr

www.presenceverteservices.fr

2

RENDEZ-VOUS À DOMICILE

Visite à domicile afin de définir le contenu et les horaires d'intervention, en prenant en compte les spécificités liées à chaque handicap. Les formalités administratives sont effectuées.

4

MISE EN PLACE DES PRESTATIONS

Nos intervenants à domicile interviennent selon le planning et en respectant les habitudes de vie.



PRÉSENCE VERTE SERVICES

Sous le signe de la confiance



SERVICE HANDICAP

Notre Service Handicap accompagne dans les actes essentiels de la vie quotidienne en veillant à préserver l'autonomie.

Ne pas jeter sur la voie publique

IMPACT - Conception : Service Communication Présence Verte Services - Impression : papier issu de forêts gérées durablement - Photos : iStock ou Présence Verte Services



RÈGLEMENTS : Prélèvement, chèque et CÉSU pré-financé.

Agrément SAP/781622782 délivré par la DIRECCTE Languedoc Roussillon, unité territoriale de l'Hérault





75%

DES PERSONNES RESSENTENT UN IMPACT POSITIF AU QUOTIDIEN !



AIDE À LA TOILETTE

Nous aidons dans la réalisation de la toilette partielle. Celle-ci peut être faite au lit et au lavabo. La valorisation de l'image de soi étant tout aussi importante, nous pouvons également aider le bénéficiaire dans les gestes d'hygiène buccale, de rasage, de coiffage ou de maquillage.



AIDE À L'HABILLAG

Les intervenants s'assurent que les tenues soient adaptées aux circonstances et veillent à préserver l'autonomie au maximum. De même, l'intervenant à domicile peut aider à installer ou retirer une prothèse.



AIDE À L'ALIMENTATION

Que ce soit pour le petit déjeuner, le déjeuner ou le dîner, nous pouvons aider dans la préparation des repas selon les envies et le type d'alimentation (couper, hacher ou mixer). Si besoin, nous pouvons apporter une aide à la prise des repas et veillons à l'hydratation tout au long de la journée.



ASSURER LA CONTINENCE

Nos intervenants peuvent accompagner le bénéficiaire aux toilettes de manière sécurisée ou réaliser les changes de protection.



L'AIDE AUX DÉPLACEMENTS

L'aide aux déplacements comprend tous les actes liés aux transferts, à la marche, à la manipulation des aides techniques à domicile ou hors de celui-ci. Des déplacements véhiculés peuvent aussi être effectués avec la voiture de l'intervenant ou de la personne accompagnée*.

**L'intervenant peut conduire le véhicule du bénéficiaire sous certaines conditions.*



ACCOMPAGNEMENT ET VIE SOCIALE

Nous aidons dans l'accompagnement des déplacements tels que les rendez-vous médicaux, les courses, les activités régulières mais nous pouvons aussi assister la personne accompagnée dans les sorties et activités de loisirs (sorties culturelles, promenades, jeux ...). Nous nous adaptons aux besoins et aux envies et pouvons également être force de proposition, aussi bien pour des activités à domicile qu'en extérieur.



PRISE EN CHARGE

- Ces prestations peuvent bénéficier de financements dans le cadre de prises en charge telles que la PCH, la MTP, l'AAEH ou l'ACTP (Prises en charge Handicap).
- Les services à domicile font bénéficier de 50% de crédit d'impôts sur le reste à charge.